

A.S.A de SAINTE SABINE  
Mairie de Sainte Sabine  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 16 Février 2023 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	1
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Sainte Sabine s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_1****Objet : Approbation du compte administratif**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr FAUGERE Claude après s'être fait présenter :

- \* le Budget Primitif,
- \* le détail des mandats délivrés,
- \* les bordereaux de titres de recette,
- \* le Compte Administratif.

Considérant que Mr PIMOUGUET Thierry, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr FAUGERE Claude



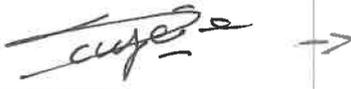
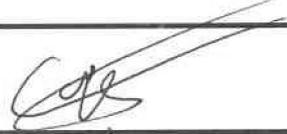
Le Président,  
Mr PIMOUGUET Thierry



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 16 FEVRIER 2023

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR DECHARD JACQUES LESPINASSE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR DUMAS MARIE-CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Vice Président		
MR FLAYAC BERNARD ROUTE DES BORN 24440 STE-SABINE	Membre		
MR FRERET JOEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LAPARRE JEAN PHILIPPE LE BOIS DE CERVE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LEROUX JULIEN 24440 SAINTE-SABINE	Membre		
MR LIGNAC MICHEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR MERCIER NICOLAS AU BOS 24440 SAINTE SABINE	Membre		
MR PIMOUGUET THIERRY LA CROIX 24440 STE-SABINE	Président		

POUVOIR

Je soussigné LEROUX JULIEN, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. FLAYAC Bernard de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 16 Février 2023 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine born, le 16/02/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A de SAINTE SABINE  
Mairie de Sainte Sabine  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 16 Février 2023 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	1
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Sainte Sabine s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_2**

**Objet :** Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2022 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :

* résultat de l'exercice :	25 035,90 €
* résultat antérieur :	38 337,18 €
* TOTAL A AFFECTER :	63 373,08 €

- le besoin de financement de la section d'investissement :

* solde d'exécution cumulé :	81 630,34 €
* solde des restes à réaliser	0 €
* Total du BESOIN DE FINANCEMENT :	0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- \* couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0 €
- \* affectation complémentaire en "réserves" : 0 €
- \* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 : 81 630,34 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr FAUGERE Claude



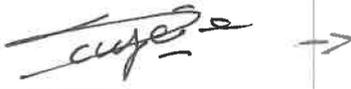
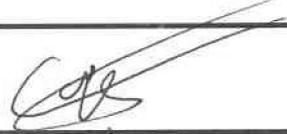
Le Président,  
Mr PIMOUGUET Thierry



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 16 FÉVRIER 2023

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR DECHARD JACQUES LESPINASSE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR DUMAS MARIE-CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Vice Président		
MR FLAYAC BERNARD ROUTE DES BORN 24440 STE-SABINE	Membre		
MR FRERET JOEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LAPARRE JEAN PHILIPPE LE BOIS DE CERVE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LEROUX JULIEN 24440 SAINTE-SABINE	Membre		
MR LIGNAC MICHEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR MERCIER NICOLAS AU BOS 24440 SAINTE SABINE	Membre		
MR PIMOUGUET THIERRY LA CROIX 24440 STE-SABINE	Président		

POUVOIR

Je soussigné LEROUX JULIEN, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. FLAYAC Bernard de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 16 Février 2023 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine born, le 16/02/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir 

A.S.A de SAINTE SABINE  
Mairie de Sainte Sabine  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 16 Février 2023 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	1
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Sainte Sabine s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_3**

**Objet : Approbation du compte de gestion du receveur**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2022 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr FAUGERE Claude



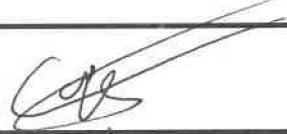
Le Président,  
Mr PIMOUGUET Thierry



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 16 FEVRIER 2023

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR DECHARD JACQUES LESPINASSE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR DUMAS MARIE-CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Vice Président		
MR FLAYAC BERNARD ROUTE DES BORN 24440 STE-SABINE	Membre		
MR FRERET JOEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LAPARRE JEAN PHILIPPE LE BOIS DE CERVE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LEROUX JULIEN 24440 SAINTE-SABINE	Membre		
MR LIGNAC MICHEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR MERCIER NICOLAS AU BOS 24440 SAINTE SABINE	Membre		
MR PIMOUGUET THIERRY LA CROIX 24440 STE-SABINE	Président		

POUVOIR

Je soussigné LEROUX JULIEN, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. FLAYAC Bernard de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 16 Février 2023 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine born, le 16/02/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A de SAINTE SABINE  
Mairie de Sainte Sabine  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 16 Février 2023 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	1
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Sainte Sabine s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_4****Objet : Vote du Budget Primitif 2023**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2023,  
Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.  
Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2023

D'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr FAUGERE Claude



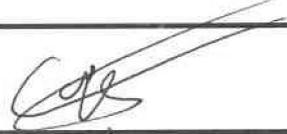
Le Président,  
Mr PIMOUGUET Thierry



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 16 FEVRIER 2023

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR DECHARD JACQUES LESPINASSE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR DUMAS MARIE-CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Vice Président		
MR FLAYAC BERNARD ROUTE DES BORN 24440 STE-SABINE	Membre		
MR FRERET JOEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LAPARRE JEAN PHILIPPE LE BOIS DE CERVE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LEROUX JULIEN 24440 SAINTE-SABINE	Membre		
MR LIGNAC MICHEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR MERCIER NICOLAS AU BOS 24440 SAINTE SABINE	Membre		
MR PIMOUGUET THIERRY LA CROIX 24440 STE-SABINE	Président		

POUVOIR

Je soussigné LEROUX JULIEN, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. FLAYAC Bernard de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 16 Février 2023 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine born, le 16/02/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir 

A.S.A de STEINTE SABINE  
Mairie de Sainte Sabine  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 16 Février 2023 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	1
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Sainte Sabine s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_5**

**Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2023.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr FAUGERE Claude



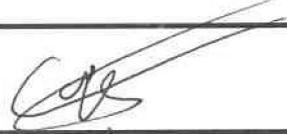
Le Président,  
Mr PIMOUGUET Thierry



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 16 FEVRIER 2023

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR DECHARD JACQUES LESPINASSE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR DUMAS MARIE-CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Vice Président		
MR FLAYAC BERNARD ROUTE DES BORN 24440 STE-SABINE	Membre		
MR FRERET JOEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LAPARRE JEAN PHILIPPE LE BOIS DE CERVE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LEROUX JULIEN 24440 SAINTE-SABINE	Membre		
MR LIGNAC MICHEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR MERCIER NICOLAS AU BOS 24440 SAINTE SABINE	Membre		
MR PIMOUGUET THIERRY LA CROIX 24440 STE-SABINE	Président		

POUVOIR

Je soussigné LEROUX JULIEN, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. FLAYAC Bernard de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 16 Février 2023 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine born, le 16/02/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir 

A.S.A de SAINTE SABINE  
Mairie de Sainte Sabine  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 16 Février 2023 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	1
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Sainte Sabine s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_6****Objet : Tarification 2023**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2022 avec l'analyse des couts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2023 :

- Abonnement : 150 € HT/ Module – appel au mois d'avril
  - Consommations : 0,17 € HT / m<sup>3</sup>  
0,22 € HT / m<sup>3</sup> (au-delà 1750 m<sup>3</sup>/module)
- Un premier appel sur les consommations d'eau sera réalisé en Août.  
Le solde des consommations sera facturé en novembre.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2023

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr FAUGERE Claude



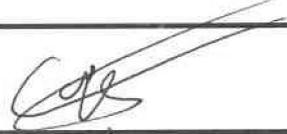
Le Président,  
Mr PIMOUGUET Thierry



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 16 FEVRIER 2023

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR DECHARD JACQUES LESPINASSE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR DUMAS MARIE-CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Vice Président		
MR FLAYAC BERNARD ROUTE DES BORN 24440 STE-SABINE	Membre		
MR FRERET JOEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LAPARRE JEAN PHILIPPE LE BOIS DE CERVE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LEROUX JULIEN 24440 SAINTE-SABINE	Membre		
MR LIGNAC MICHEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR MERCIER NICOLAS AU BOS 24440 SAINTE SABINE	Membre		
MR PIMOUGUET THIERRY LA CROIX 24440 STE-SABINE	Président		

POUVOIR

Je soussigné LEROUX JULIEN, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. FLAYAC Bernard de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 16 Février 2023 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine born, le 16/02/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir 

A.S.A de SAINTE SABINE  
Mairie de Sainte Sabine  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 16 Février 2023 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	1
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Sainte Sabine s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_7****Objet : Règlement des factures via PAYFIP**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry, Président, est informé que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les ASA sont tenues de proposer à leurs adhérents la possibilité de régler leurs factures en ligne.

Afin de respecter cette obligation l'ADHA 24, en partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques, propose la mise en place de la solution de paiement **PAYFIP**.

Cette plateforme de règlement en ligne permet à chaque adhérent (particulier ou professionnel) de régler ses factures soit par carte bancaire soit par prélèvement unique sans se déplacer et sans coût d'affranchissement. Ce service sécurisé et gratuit et disponible 24h/24h.

La procédure de mise en route nécessite :

- La signature d'une convention d'adhésion à ce service.
- Le paramétrage du logiciel de facturation afin que les références, indispensable pour que les usagers puissent effectuer le règlement, figure sur les factures.
- Un test de fonctionnement avec la DGFIP avant activation du compte PayFiP

Le Syndicat, après analyse de cette proposition et délibération, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER la mise en place de cette solution de règlement en ligne.

De DONNER pouvoir au Président de signer les conventions d'adhésion à ce service avec la DGFIP

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr FAUGERE Claude



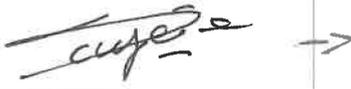
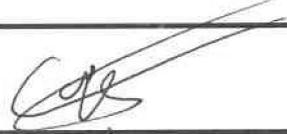
Le Président,  
Mr PIMOUGUET Thierry



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 16 FEVRIER 2023

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR DECHARD JACQUES LESPINASSE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR DUMAS MARIE-CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Vice Président		
MR FLAYAC BERNARD ROUTE DES BORN 24440 STE-SABINE	Membre		
MR FRERET JOEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LAPARRE JEAN PHILIPPE LE BOIS DE CERVE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LEROUX JULIEN 24440 SAINTE-SABINE	Membre		
MR LIGNAC MICHEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR MERCIER NICOLAS AU BOS 24440 SAINTE SABINE	Membre		
MR PIMOUGUET THIERRY LA CROIX 24440 STE-SABINE	Président		

POUVOIR

Je soussigné LEROUX JULIEN, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. FLAYAC Bernard de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 16 Février 2023 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine born, le 16/02/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir 

A.S.A de SAINTE SABINE  
Mairie de Sainte Sabine  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 16 Février 2023 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	1
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Sainte Sabine s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_8**

**Objet : Cotisations annuelle ASL**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry, Président, analyse la mise à disposition des réserves d'eau que réalisent les ASL de Lespinasse, Labatut et Saint Germain au profit de l'ASA.

Compte tenu de l'imbrication des périmètres syndicaux des trois structures et de la possibilité de mutualiser les volumes d'eau disponibles, il a été acté que l'ASA assure la gestion commune des installations.

Le président propose que dans le cadre de cette mise à disposition, l'ASA de Sainte Sabine règle une cotisation annuelle aux trois ASL afin de compenser leurs frais de fonctionnement.

Les frais de fonctionnement intransférables des ASL (frais administratifs et comptable, assurance responsabilité civile, Impôts fonciers ...) sont évalués pour l'année 2023 à :

ASL de Lespinasse : 1 400 € HT

ASL de Labatut : 1 400 € HT

ASL de Saint Germain : 500 € HT

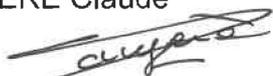
Il est donc proposé de verser ces montant de cotisation pour 2023 à chaque ASL.

Le Syndicat, après analyse de cette proposition et délibération, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 Voix contre : 0], décide :

**D'APPROUVER** le règlement de ces cotisations

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr FAUGERE Claude



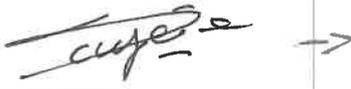
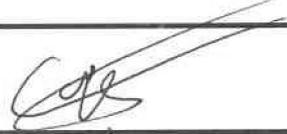
Le Président,  
Mr PIMOUGUET Thierry



Acté rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 16 FEVRIER 2023

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR DECHARD JACQUES LESPINASSE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR DUMAS MARIE-CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Vice Président		
MR FLAYAC BERNARD ROUTE DES BORN 24440 STE-SABINE	Membre		
MR FRERET JOEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LAPARRE JEAN PHILIPPE LE BOIS DE CERVE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LEROUX JULIEN 24440 SAINTE-SABINE	Membre		
MR LIGNAC MICHEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR MERCIER NICOLAS AU BOS 24440 SAINTE SABINE	Membre		
MR PIMOUGUET THIERRY LA CROIX 24440 STE-SABINE	Président		

POUVOIR

Je soussigné LEROUX JULIEN, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. FLAYAC Bernard de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 16 Février 2023 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine born, le 16/02/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir 

A.S.A de SAINTE SABINE  
Mairie de Sainte Sabine  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 16 Février 2023 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	1
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Sainte Sabine s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_9****Objet : Approbation de la base de répartition des dépenses**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry, Président, se fait présenter la base de répartition des dépenses 2022 ainsi que les demandes de modifications reçues.

Mr FAUGERE Claude n'étant plus exploitant agricole, demande que ses souscriptions et consommations soient facturées directement à Mme DUMAS Marie-Claude.

La nouvelle réserve d'eau de Saint Germain étant mise en service pour l'année 2023, il est proposé d'intégrer les nouvelles souscriptions qui sont associées à ce projet :

SCEA Guérin : + 8 modules  
EARL Nicopaul : + 8 modules  
FLAYAC Bertrand : 15 modules  
FRERET Philippe : + 3 Modules

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide d'approuver ces modifications et valide la base de répartition suivante :

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

**AR Prefecture**024-292400454-20230216-2023\_S\_9-DE  
Reçu le 02/03/2023

LOCATAIRE		PROPRIETAIRE		HA
AUMASSON	SYLVIE	AUMASSON	SYLVIE	4
BESSE	DOMINIQUE	BESSE	DOMINIQUE	0,34
CAMINADE	CLAUDETTE	CAMINADE	CLAUDETTE	2,6
DECHARD	JACQUES	DECHARD	JACQUES	34
EARL	NICOPAUL	GFA	LE JOURGET	7,5
EARL	LEROUX	LEROUX	JEAN-YVES	35,4
EARL	BORN DES CHAMPS EST	FRERET	JOEL	5,8
EARL	PIMOUGUET	PIMOUGUET	THIERRY	18,8
EARL	LE BOIS DE LA CERVE	LAPARRE	JEAN PHILIPPE	13
EARL	NICOPAUL	MERCIER	NICOLAS	30
FAUGERE	CLAUDE	DUMAS	MARIE CLAUDE	16
FERRARI	ALEXANDRE	FERRARI	ALEXANDRE	0,9
FRERET	PHILIPPE	NEAU	PASCAL	3,33
GAEC	DE LA FONTAINE BLANCHE	BECHEREL	PATRICK	28,7
GAEC	CAILLAUDS	COLLIANDRE	LOIC ET JOCELYNE	8,34
GARNUNG	JOEL	GARNUNG	JOEL	6,2
GRASASA	SAS	GRASASA	SAS	1
GUY	JEAN CLAUDE	GUY	JEAN CLAUDE	0,33
HOWARD	GILLIAN MARY	HOWARD	GILLIAN MARY	0,5
INTERCUMA	LESPINASSE	INTERCUMA	LESPINASSE	1
LIGNAC	MICHEL	LIGNAC	MICHEL	12,5
QUEMERE	DIDIER	QUEMERE	DIDIER	15,2
SARL	Cabane Dordogne	BECHEREL	REMI	5
SCEA	DES CYGNES	FLAYAC	BERNARD	41,5
SCEA	GUERIN	GUERIN	BERTRAND	49,9
FLAYAC	Bertrand	FLAYAC	Bertrand	15

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr FAUGERE Claude

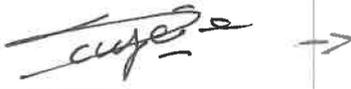
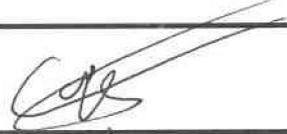


Le Président,  
Mr PIMOUGUET Thierry



Liste d'émargement du syndicat

Date : 16 FEVRIER 2023

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR DECHARD JACQUES LESPINASSE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR DUMAS MARIE-CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Vice Président		
MR FLAYAC BERNARD ROUTE DES BORN 24440 STE-SABINE	Membre		
MR FRERET JOEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LAPARRE JEAN PHILIPPE LE BOIS DE CERVE 24440 STE-SABINE	Membre		
MR LEROUX JULIEN 24440 SAINTE-SABINE	Membre		
MR LIGNAC MICHEL BORN DES CHAMPS 24440 STE-SABINE	Membre		
MR MERCIER NICOLAS AU BOS 24440 SAINTE SABINE	Membre		
MR PIMOUGUET THIERRY LA CROIX 24440 STE-SABINE	Président		

POUVOIR

Je soussigné LEROUX JULIEN, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. FLAYAC Bernard de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 16 Février 2023 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine born, le 16/02/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir 